



Pour citer cet article :

Béatrice Akissi-Boutin,
" Traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : les particules énonciatives et que indicateurs de quelle
parole ", Communications du IVe Ci-dit ,
mis en ligne le 01 février 2010.
URL : <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=384>

[Voir l'article en ligne](#)

AVERTISSEMENT

Les publications du site REVEL sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin.

L'université de Nice-Sophia Antipolis est l'éditeur du portail REVEL @Nice et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.

L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Revel.

Traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : les particules énonciatives et *que* indicateurs de quelle parole ?

Béatrice Akissi-Boutin

CLLE/ERSS (Université Toulouse Le Mirail), et ILA (Université Cocody-Abidjan)

Il est parfois difficile d'élaborer des degrés d'autonomie vs. intégration syntaxique pour les discours rapportés en français. Des études récentes montrent que les marques d'intégration sont plutôt à considérer comme un faisceau d'indicateurs et que l'énonciateur citant est capable aussi de discours cités hybrides. A l'oral, les usages éloignés du français de référence sont particulièrement intéressants du point de vue des stratégies d'intégration des paroles rapportées et des stratégies de perception des frontières entre discours citant et cité. L'étude porte sur trois corpus comportant des paroles rapportées lors d'entretiens enregistrés entre 2004 et 2006 dans le cadre du projet international PFC. Notre hypothèse est que, dans des usages sans grande pression de la norme écrite du français, *que* subit une réinterprétation syntaxique et logique et plusieurs particules énonciatives prennent le rôle de balise du DR en même temps qu'elles orientent leur bonne interprétation.

particules énonciatives, subordonnants, sémantisation

It is sometimes difficult to specify degrees of syntactic autonomy vs. integration in the case of reported speech utterances in French. Recent studies have shown that integration cues should be viewed as bundles of markers, and that the quoting speaker is able to produce hybrid quoted speech. At the oral level, "distant" usages of standard French are particularly interesting from the point of view of strategies for integrating reported speech and of the perception of boundaries between quoting and quoted speech. The study is based on three corpora containing instances of reported speech from interviews recorded between 2004 and 2006 within the international project PFC (« Phonologie du français contemporain »).

Our working hypothesis is that, in usages that tend to fall outside the scope of pressure from normative written French, the marker *que* ('that') is subject to syntactic as well as logical reanalysis, and that several utterance-level particles take on the role of structure-indicators for reported speech, while at the same time orienting the address toward the intended interpretation.

utterance-level particles, subordinators, semantic enrichment

Introduction

En français, les discours rapportés sont traditionnellement classés par catégories selon leur degré d'autonomie vs. intégration syntaxique. D'un point de vue typologique, la construction par subordination complétive (comme celle du DI) constitue le pôle d'intégration maximale ; la subordonnée est complément et argument du verbe principal et ses possibilités de modulation énonciative sont bloquées (Creissels 2005). Les subordonnants *que* pour les complétives finies, *de/à* pour les complétives infinitives et *si* après certains verbes comme *demander*, sont analysés comme une première marque de dépendance de la phrase qui suit, qui devient sous-phrase (Rosier 2008) et perd son autonomie énonciative. La deuxième

marque de dépendance est la modification des temps et mode verbaux par rapport à la phrase équivalente indépendante.

Deux autres traits manifestent aussi une dépendance, cette fois d'ordre pragmatique : les personnes des pronoms et des flexions verbales ainsi que les éléments de repérages spatiaux et temporels sont ceux de la narration (donc ceux de la phrase principale) et non ceux de la phrase équivalente indépendante.

La principale propriété reste néanmoins l'impossibilité de modulations énonciatives propres (assertion / interrogation / injonction). Ainsi, alors que le discours rapporté indirectement se situe sur le pôle de dépendance maximale, le discours rapporté directement se situe sur le pôle opposé puisque la valeur énonciative de la parole rapportée ne dépend pas de celle de la principale.

Les études récentes (Lopez Muñoz, Marnette et Rosier (eds) 2004, Marnette 2001, 2005, Rosier (éd.) 2002, Rosier 2009) montrent que ces transformations, prises traditionnellement comme les marques des discours direct, indirect et indirect libre, sont plutôt à considérer comme un faisceau d'indicateurs. De fait, le locuteur citant est capable aussi de discours rapportés hybrides, qui ne rentrent plus dans aucune catégorie si ces marques sont prises comme des propriétés nécessaires. Le continuum présenté par Rosier 2008 est mieux à même de rendre compte de la situation que des catégories définies par ces critères.

Notre intérêt porte ici sur le balisage du DR et sur le mélange des voix du locuteur citant et du locuteur cité. Une hypothèse est que, dans des usages sans grande pression de la norme écrite du français, *que* subit une réinterprétation syntaxique et logique et plusieurs particules énonciatives prennent le rôle de balise du DR en même temps qu'elles orientent leur bonne interprétation.

Nous proposons pour le montrer l'étude d'un corpus récolté en Afrique de l'Ouest. La zone n'est pas choisie pour rechercher des « particularités africaines », mais au contraire à cause de sa pertinence dans l'élaboration d'une théorie générale. En effet, des stratégies communes aux locuteurs francophones de nombreuses zones géographiques y sont plus visibles du fait d'une appropriation du français qui n'hérite que partiellement des contraintes de la longue tradition grammaticale de l'écrit.

En Côte d'Ivoire, comme au Burkina Faso dans une moindre mesure, le français a des fonctions non seulement véhiculaires mais aussi vernaculaires : usage courant dans la rue, les foyers, et toute sorte d'activités, acquisition comme langue première par une partie de la population urbaine. L'importance de l'oral et d'autres facteurs comme la proportion de jeunes sur le total de la population et les nouveaux rôles attribués au français favorisent son dynamisme. En fait, la plupart des tendances actuelles du français s'y retrouvent mais l'on observe aussi, en syntaxe par exemple, des extensions des propriétés d'une classe de mots à une autre, qui vont le plus souvent dans le sens d'autorégulations du système. Au Mali, au contraire, le français est rarement utilisé hors d'un contexte académique ou international.

1. Contexte théorique

Plusieurs publications récentes éclairent notre sujet, et montrent l'intérêt de rapprocher des particules énonciatives les morphèmes subordonnants dans leur rôle (primaire ou secondaire) de balises de discours.

Pour approfondir l'étude de *que* dans le DR, Marnette 2001 montre, sur un corpus de français médiéval, rapproché de la langue journalistique et de la langue parlée actuelles, que le subordonnant *que* n'est pas réservé au discours indirect et ne lui est pas non plus nécessaire. Dans le même sens, Ploog 2004 explore le rôle de *que* dans un corpus de productions orales d'enfants non scolarisés d'Abidjan. Elle relève des DI sans *que* après un verbe recteur, des DD construits avec *que*, des DR en *que* qui suivent un verbe non rapportant et observe que ce morphème introduit des séquences très diverses tout en pouvant être absent des mêmes

séquences. Elle conclut que ce morphème pourrait se restreindre à un marqueur de frontière prédicative entre discours citant et discours cité et serait redondant quant à l'intégration syntaxique, assurée par d'autres moyens, pragmatiques et prosodiques. Elle remarque aussi des énoncés dans lesquels *que* ne suit pas directement le verbe recteur, dans des structures proches du clivage ou de l'extraction, interprétation sur laquelle nous reviendrons :

(1) On dit la personne sa main est noire là **que** c'est que c'est lui qui a allumé le feu. (Ploog 2004)

Les autres marques des discours direct et indirect font elles aussi l'objet d'une variation dans plusieurs zones francophones : Dagnac 1999 met en évidence, dans des DR relevés dans la presse écrite de France, de Côte d'Ivoire et du Mali, que le discours rapporté peut prendre place dans une structure subordonnée tandis que ses temps et personnes restent apparemment repérés par rapport à la situation du discours rapporté.

(2) On a entendu ça et là [...] que tout **était** fin prêt ; que rien **n'a été laissé** au hasard ; que les échéances fixées **seront** respectées vaille que vaille. (Dagnac 1999, Mali)

(3) Dominique Bazy, membre du comité exécutif du Crédit Lyonnais, a estimé que la banque risquait de récupérer moins des deux tiers de sa créance, « **car nous sommes** en concurrence avec d'autres créanciers », notamment le fisc qui passe actuellement en premier dans les cas de recouvrement des dettes », a-t-il dit. (Dagnac 1999, France)

Des formes hybrides similaires sont repérées et rassemblées par Rosier 2009 en un continuum sur deux plans : il permet de rendre compte, au niveau énonciatif d'une actualisation progressive du DR de la narration jusqu'à l'énonciation directe, au niveau syntaxique, de la difficulté à établir des frontières entre parataxe et subordination lorsqu'il s'agit de formes hybrides. En outre, Rosier 2009 introduit la notion de *discordanciel*, qui rassemble tous les éléments linguistiques permettant un décrochage énonciatif, et donc le passage d'un discours citant à un discours cité. Ces éléments sont d'origine diverses : interjections, connecteurs, modalisateurs.

Dans son étude sur les *greffes* « d'une organisation paratactique sur une organisation rectionnelle », Deulofeu 2006 montre que la présence d'un connecteur utilisé normalement comme subordonnant ne suffit pas à prouver que la structure qu'il introduit soit effectivement sélectionnée par celui-ci. De fait, cette structure peut être paratactique, autrement dit ne pas respecter les règles de sous-catégorisation de l'élément apparemment recteur. Si, d'une part, *que* peut introduire des parataxes et si, d'autre part, certains éléments comme *bon*, *mais*, *quoi* etc. constituent des bornes à l'intérieur desquelles des constituants forment des unités de discours (Deulofeu 2006), étudier *que* parallèlement aux particules énonciatives ne manque pas d'intérêt.

La question de l'intégration syntaxique du discours rapporté a souvent été discutée. Rosier 1994, 1995 montre que, dans le cas du DI sans *que*, l'absence de subordonnant n'est pas l'indice d'une parataxe puisque les autres marques de dépendance et l'intonation sont celles de la subordination. Le cas du DD est plus difficile. Pour certains auteurs (Van Raemdonck 2002), si le DD ne peut être considéré comme une sous-phrase, il est néanmoins intégré syntaxiquement dans la position du complément du verbe rapportant. Le problème a été clairement posé et discuté par Larjavaara 2000. De fait, chaque construction et chaque énoncé sont à analyser en soi : l'utilisation d'une même forme syntaxique, en l'occurrence la construction transitive du verbe *dire*, n'implique pas que les relations entretenues par les constituants soient les mêmes dans tous les cas. Les types de constructions existent en nombre plus limité que les types de relations logiques. Ainsi, le DD se comporte apparemment comme l'argument du verbe principal et comme son complément, que l'on peut remplacer par un pronom clitique en contexte anaphorique au même titre que le DI correspondant. Cependant, si le verbe *dire* appelle bien un complément, comment prouver que, lorsqu'il introduit un DD, ce DD est bien son complément ? S'agit-il d'une seule prédication dans laquelle le DD est le

complément de *dire* ou de deux prédications : celle de l'acte d'énonciation du locuteur d'une part et le DD d'autre part ? Dans ce dernier cas, la prédication du procès de l'énonciation à l'aide du verbe *dire* pourrait effectivement fonctionner avec un complément implicite, donc linguistiquement absent, anaphorique, comme en (4d et e), ou cataphorique, comme en (4c). Pour Larjavaara (2000 : 117-124), ce n'est que par analogie que l'on peut considérer tous les DR introduits par le même verbe *dire* comme des compléments dans les énoncés suivants :

- (4a) Il dit la vérité.
 (4b) Il dit qu'il a honte.
 (4c) Il dit : « j'ai honte ».
 (4d) « J'ai honte », dit-il.
 (4e) « J'ai faim », j'ai dit. (Larjavaara 2000 : 118, 122)

Larjavaara (2000 : 119) montre l'inaptitude des tests traditionnels pour mettre en évidence les compléments dans le cas du DD. La pronominalisation par le pronom clitique *le* ou la passivation lui semblent renvoyer plus au contenu propositionnel du DR qu'au DR prononcé. En effet, lorsque *le* remplace exactement le DR prononcé, il l'est pour un usage métadiscursif, tout comme la passivation :

- (5a) Il l'a dit, « j'ai honte ».
 (6) « J'ai honte » a été dit.

Or, l'interprétation autonymique ne peut être confondue avec le DR (Rosier 2009 : 36-37) et (5b) glouserait mieux *il l'a dit* que (5a) :

- (5b) Il l'a dit, qu'il avait honte.

Elle conclut que, si le DD n'est pas complément du verbe rapportant, il entretient pourtant avec lui une relation particulière du fait de la coréférence du sujet du verbe et de l'énonciateur du DR et, de l'identité entre le procès dénoté par le verbe et le procès d'énonciation du DR.

Nous ne prolongerons pas ici l'analyse de la fonction syntaxique du DR mais nous avons jugé utile de rappeler que des constructions paratactiques produisent des effets de sens équivalents à ceux de la subordination, en l'absence de marque segmentale de dépendance.

Cet aperçu de quelques analyses autour de notre sujet nous permet d'aborder les faits récoltés. Un dernier rappel est nécessaire pour replacer l'étude dans son contexte et la relier à d'autres travaux sur la subordination en français d'Afrique de l'Ouest (Boutin 2008). Le phénomène des DI sans *que* s'inscrit en effet dans un autre plus vaste : l'absence fréquente des subordonnants *que* des complétives finies et de *de* des complétives non finies en français de Côte d'Ivoire. Les deux énoncés suivants comportent des complétives qui ne se reconnaissent que par leur position postverbale contrainte et la concordance des temps en (7) ou l'infinitif en (8).

- (7) On a souvent remarqué en Afrique les parents obligeaient ... (Kouadio 1999, CI)
 (8) Ce mouvement ambitionne mobiliser les Ivoiriens. (Boutin 2002, presse, CI)

2. Méthodologie et description de l'étude

Notre étude porte sur le corpus PFC, 'Phonologie du français contemporain' (<http://www.projet-pfc.net>) au Burkina Faso (Ouagadougou, Prignitz, 2004), en Côte d'Ivoire (Abidjan, Boutin, 2004-2005), et au Mali (Bamako, Skattum et Lyche, 2006). Il représente respectivement 2 h, 3 h et 3,5 h d'entretiens transcrits en orthographe standard¹, alignée sur le signal sonore à l'aide de Praat (Boutin, Lyche et Prignitz 2007). A l'issue de la recherche systématique des DR non narrativisés, 107 DR ont été relevés pour le corpus de Côte d'Ivoire, 77 DR pour celui du Burkina Faso, et 75 DR pour celui du Mali. Ces DR ont été départagés en DD et DI à l'aide d'une ou plusieurs marques de dépendance habituelles (subordonnant, concordance des temps, et surtout pronoms et repérages spatiaux et temporels) et de l'intonation, souvent isolée du reste du discours pour le DD. Ce premier classement a montré

¹ Nous transcrivons cependant les DR sans aucune tentative de guillemets dans le présent document.

toute la difficulté d'une telle division. En effet, un certain nombre de DR en *que* sont inclassables, soit parce qu'un DD les suit, soit par la présence d'une partie de DR avant *que*, le plus souvent une particule énonciative ou une topicalisation, soit encore par la présence d'une particule énonciative après *que*. Par ailleurs, un petit nombre de DI ne sont pas introduits par *que*.

Le tableau suivant tente de rendre compte des résultats bruts des occurrences de *que*, *de* et *si* et des particules énonciatives selon les types de DR.

	CI		BF		MA	
DD sans <i>que</i> sans pe	22	27,5%	14	35%	9	56,25%
DD sans <i>que</i> avec pe	54	67,5%	17	42%	5	31,25%
DD avec <i>que</i> sans pe	2	2,5%	2	5%	1	6,25%
DD avec <i>que</i> avec pe	2	2,5%	7	18%	0	0%
DD sans <i>que</i> sans V	0	0%	0	0%	1	6,25%
Total DD :	80	100%	40	100%	16	100%
DI avec <i>que</i> sans pe	6	22%	22	60%	42	71%
DI avec <i>que</i> avec pe	4	15%	3	8%	3	5%
DI sans <i>que</i> sans pe	5	18,5%	2	6%	4	7%
DI sans <i>que</i> avec pe	3	11%	1	2,5%	2	3,5%
DI avec <i>que</i> loin du V	5	18,5%	1	2,5%	1	1,5%
DI sans <i>que</i> loin du V	2	7,5%	0	0%	0	0%
DI avec <i>que</i> sans V	0	0%	1	2,5%	0	0%
DI avec <i>de</i> sans pe	0	0%	3	8%	7	12%
DI avec <i>de</i> avec pe	2	7,5%	0	0%	0	0%
DI avec <i>si</i> avec demander	0	0%	3	8%	0	0%
DI avec demander avec pe sans inversion	0	0%	1	2,5%	0	0%
Total DI :	27	100%	37	100%	59	100%
Total DR :	107	100%	77	100%	75	100%
Total DR avec pe :	65	61%	29	38%	10	13%

Pour la Côte d'Ivoire, sur 80 DD, 24 commencent sans particules d'introduction alors que 56 commencent par au moins une particule d'introduction et 4 commencent par *que*. Sur 27 DI, *que* ou *de* apparaissent dans 17 DI alors que 10 DI sont construits sans subordonnant. Au total 65 DR sur 107, soit 61%, commencent par une particule d'introduction.

Pour le Burkina Faso, les phénomènes sont les mêmes : sur 40 DD, 16 commencent sans particules d'introduction, 24 commencent par au moins une particule d'introduction et 9 commencent par *que*. Sur 37 DI, 33 sont construits avec les subordonnants *que*, *de* ou *si*. Sur les 77 DR, 29 commencent par au moins une particule d'introduction, soit 38%.

Les résultats sont différents pour le Mali : nous ne relevons que 16 DD, dont 10 sans particule d'introduction, 5 avec une particule d'introduction, 1 avec *que*. Sur 59 DI, *que* ou *de* apparaissent dans 53 DI. Seulement 10 particules d'introduction sont présentes dans les 75 DR, soit 13% des DR.

Les mêmes phénomènes sont donc présents dans les trois corpus mais avec une variation de leurs fréquences, probablement due à la diversité des fonctions du français dans ces trois pays. L'appropriation, la créativité et la variation sont propres au vernaculaire, pôle qui peut être illustré ici par la Côte d'Ivoire, alors que la préférence pour des constructions « classiques » se retrouve plus facilement dans une langue étrangère utilisée peu couramment, pôle qui peut être illustré ici par le Mali.

Dans la diversité des formes du discours rapporté oral qui y sont représentées, nous proposons de nous centrer d'abord sur les particules d'introduction, puis sur *que* et *de*. La provenance des exemples est indiquée entre parenthèses².

3. Les particules énonciatives en début de DR

Le nombre important de particules énonciatives qu'on rencontre en début de discours rapporté demande qu'on les étudie de près. Ces éléments sont issus de diverses classes de mots, essentiellement des interjections (*bon, non, ah*), des connecteurs (*mais, donc*), des adverbes modalisateurs (*vraiment, ok*). *Donc* n'intervient pas en début de discours rapporté mais au contraire à la reprise de parole du locuteur citant. Le terme *particules énonciatives* que nous utilisons ici entend insister sur leurs principales fonctions, qui ne sont pas syntaxiques, mais sont celles, d'une part, d'expression des attitudes du locuteur par rapport à la situation (en l'occurrence le DR) et, d'autre part, de gestion de l'interaction. Les particules énonciatives se caractérisent par leur indépendance syntaxique : elles ne sont ni élément recteur ni argument. Dans l'exemple suivant, Delofeu 2009 analyse *mais* et *quoi* comme « des bornes à l'intérieur desquelles les constituants sont regroupés pour former une unité spécifique de discours » :

- (9) mais bon honnêtement / moi / bord de mer comme ça / Cannes / tout ça
 / c' est pas. c' est une ville de vieux quoi // (ffam11, Delofeu 2009)

Les particules énonciatives qui nous occupent sont généralement interprétées par les linguistes comme des ponctuels ou balises ; on observe leur récurrence en début d'énoncé, hors d'un DR comme dans un DR. Elles ne contribuent pas à la construction du contenu, mais fonctionnent comme des repères énonciatifs et signalent notamment un début de prise de parole. Elles sont donc particulièrement à même de faciliter le repérage de deux espaces énonciatifs et le passage du discours citant au discours cité.

Une explicitation des sens selon les contextes peut ici être utile pour mieux cerner le phénomène dans son ensemble.

Non est la particule la plus présente ; il apparaît 33 fois en début de DR. Il opère une modulation par rapport à l'énonciation, qui peut aller de l'opposition à l'atténuation en réaction avec ce qui précède, comme l'illustrent le dernier *non* de (10) et celui de (11) :

- (10) Vous n'entendez pas des tirs? On dit non. Mon mari se lève, il dit non.
 Et puis il a dit **non**, réveillez-vous (DD, CIAL)

- (11) Il me dit qu'est-ce qui se passe ? Je dis **non**, je viens de la Justice, ils m'ont donné un délai qui ne m'arrange pas, tout ça. (DD, CIAL)

Bon, qui apparaît 26 fois en début de DR, a normalement un rôle d'organisation : il marque le début (ou la fin) d'une prise de position. Pour Jayez 1994, son sens est lié au sens « positif » de l'adjectif *bon* et pourrait être glosé, dans notre corpus par : *je (re)commence, rien de grave*.

² Sont indiqués la provenance géographique des corpus (CIA : Côte d'Ivoire, BFA : Burkina Faso, MAA : Mali) et le type d'entretiens (G : entretien guidé avec l'enquêteur, L : conversation plus libre).

(12) Je demandais souvent aux enfants si c'était, **bon**, c'est quelle école qui était habillée comme ça. (DI, BFAL)

(13) Donc on a dit, **bon**, c'est mieux de rester avec la foule. (DD, CIAL)

Mais a 20 occurrences en début de DR. Commencant une réplique, il peut enchaîner en s'opposant soit avec une vérité de la réplique précédente, soit avec l'acte d'énonciation précédent, soit avec l'implicite. Cet implicite pouvant être une conclusion implicite de la réplique précédente, le comportement de l'allocutaire, une situation. Nous avons, par exemple :

(14) J'ai envie de l'insulter même. Je dis **mais** ma soeur, quand même faut bien t'habiller. (DD, BFAL)

(15) [un médecin parle du lavement] Parce que e/e/elle comprenait pas. Elle dit **mais** j'ai toujours fait à mes enf/. J'ai dit **mais** chacun a sa ré/ sa constitution. (DD, CIAL)

Ah apparaît 19 fois en début de DR. Il entre toujours en scène dans le cadre d'une présentation du DR. Il ne figure pas, dans le corpus, dans le sens d'une objection liée à la situation. Nous avons ainsi :

(16) Il a dit **ah**, que c'est bon. (DD, BFAL)

(17) Il dit **ah**, on a marché, pendant longtemps. (DD, CIAL)

Vraiment, enfin, apparaît 6 fois en début de DR. Il garde son rôle de modalisateur, en soulignement de l'affirmation qui suit. Dans l'énoncé suivant, par exemple, qui inclut un DI sans *que*, la locutrice suggère, pour un cadeau de mariage, de l'argent plutôt que de l'habillement et partage le *vraiment* avec le locuteur cité :

(18) Elle dit vraiment en ce qui concerne l'habillement, bon, **vraiment**, elle en a assez. (DI, MMA)

Dans tous ces énoncés, les particules énonciatives ne contribuent pas à la construction syntaxique du DR, mais fonctionnent comme des repères énonciatifs. Leur rôle s'éclaire par le rôle social de ces rapports de paroles. Il s'agit d'une conversation libre entre deux locuteurs et les DR manifestent une expérience du locuteur citant qui justifie sa prise de position. Celui-ci a une visée argumentative et il est important qu'il assure l'attribution correcte de la parole par l'auditeur mais aussi sa bonne interprétation à l'aide des particules énonciatives. Autrement dit, en plus d'avoir un rôle de balisage du DR, les particules énonciatives orientent l'argumentation.

4. Syntaxe des subordinants *que* et *de*

Laissant de côté les DI habituels avec un subordinant, nous centrons notre étude sur les DI sans *que*, les DD avec *que*, puis sur la présence de *que* après une première partie de DR sans *que*, et enfin la présence de *que* ou *de* conjointement à une particule énonciative d'introduction. Le tableau suivant récapitule les emplois de *que*. La même disparité des résultats que celle observée précédemment oppose le Mali et les deux autres pays. Dans les corpus CIA et BFA, une portion importante des DR commençant par *que*, a été classée dans les DD : 4 sur 21 pour CIA et 9 sur 39 pour BFA. Pour MAA, sur les 54 DR commençant par *que* ou *de*, 1 seul a été classé dans les DD. C'est dans MAA en revanche que l'on compte le plus de DI sans *que*.

	CI	BF	MA	total
DD avec <i>que</i>	4 19%	9 23%	1 2%	14 12%
DI avec <i>que</i>	17 81%	30 77%	53 98%	100 88%
DR avec <i>que</i>	21 100%	39 100%	54 100%	114 100%
DD sans <i>que</i>	74 94%	31 91%	15 71%	120 90%

DI sans <i>que</i>	10	6%	3	9%	6	29%	14	10%
DR sans <i>que</i>	84	100%	34	100%	21	100%	134	100%

Un DI est clairement identifié lorsque, malgré l'absence de *que*, on a une intégration syntaxique (et prosodique) du DR enchâssé. Dans les deux exemples suivants, les DR fonctionnent comme des phrases subordonnées. Ils semblent constituer les compléments de *dire* et *expliquer* et peuvent être pronominalisées par *le*. Par ailleurs, *dire* et *expliquer* sont des verbes transitifs, qui appellent un complément. Malgré l'absence de *que*, on observe le transfert des pronoms *vous* à *ils* et *eux* à *vous* en (15).

(19) Mais je leur ai dit ils n'ont qu'à penser à vous quoi. (DI, BFAL)

(20) Et, quand je lui ai expliqué c'est le lavement, elle croit pas. (DI, CIAL)

Ces énoncés sont comparables à ceux relevés par Marnette 2001 :

(21) Vous dites elle ne pensait plus en français. (Marnette 2001)

(22) Mahomet jurent vengeance en sera pris (A Mahomet, ils jurent que vengeance en sera prise) (*La Prise d'Orange*, Marnette 2001)

De même, l'identification d'un DD ne pose pas de problème lorsque, malgré la présence de *que*, on a les pronoms déictiques caractéristiques. Dans les énoncés qui suivent, *que* n'implique pas les autres marques de dépendance qui vont normalement de pair avec lui en français standard : Temps, Accord, Mode et transfert des personnes des pronoms. Dans ces exemples, les trois DR sont obligatoires et se présentent comme des compléments argumentaux des verbes *dire*.

(23) Il faut que les gens, euh, reviennent à la sagesse, pour se dire **que** on s'est trompé. (DD, CIAL)

(24) Il va à cette dame pour lui dire **que** bon, c'est pour ton, euh, ton petit café. (DD, CIAL)

(25) Il m'a dit, bon, **que** vraiment, on t'a retenue euh tu vas aller travailler. (DD, CIAG)

Le phénomène de *que* éloigné du verbe recteur se présente dans notre corpus en un continuum qu'illustrent les exemples suivants. Alors qu'en (26) le même verbe recteur *dit* sélectionne plusieurs énoncés complets en *que*³, dans les exemples suivants, un seul énoncé de DR dépend du verbe *dire*. *Que* est répété après une topicalisation dans (27) et il est omis avant un premier segment en (28) mais présent après.

(26) Vers la fin, il me dit **que** non, mon papier, il n'a pas pu prendre, **que** c'est trop compliqué, **que** lui, il pensait que c'était un autre travail, et moi je lui ai d/donné un travail que son ami ne peut pas faire, **que** c'est trop pour son ami. (DI, CIAL)

(27) Le gars il dit non, que non, que le, que l'onc/, **que** Monsieur, euh, Kaboré, **qu'**il est sorti. (DI, BFAL)

(28) Il aurait même dit si tu avais apporté le fakohoy **qu'**il allait le manger. (DI, MAAL)

Dans tous ces énoncés, la dépendance sémantique et syntaxique du DR comme complément et argument du verbe recteur semble aller de soi. Cependant, la possibilité d'omission de *que* dans d'autres énoncés, tout comme le fait que sa présence ne détermine pas toujours les autres marques de dépendance d'un DI, sont toutefois des indices d'un rôle syntaxique faible de *que* au moins dans certains cas.

Un autre signe du caractère non conditionnant de *que* est son cumul avec des particules énonciatives introductrices de prise de parole. Ces particules énonciatives se placent indifféremment avant ou après *que* et contribuent à rendre floue la frontière entre discours citant et discours cité.

³ Un *que* est omis sur les cinq énoncés : **et moi je lui ai d/donné un travail que son ami ne peut pas faire**. Il suit un DR, ou plutôt une pensée rapportée, incluse dans le DR général. Il nous semble que l'attribution de la portion sans *que* au DR général et non à la pensée rapportée est facilitée par l'absence de *que*.

Ainsi, *non* apparaît 9 fois avec *que* (6 *non que* et 3 *que non*) dans des énoncés du type de (26) et (27). *Non* appartient *a priori* au locuteur cité, mais le locuteur citant le joue aussi comme modalisateur. Le cumul d'introducteurs est donc parallèle au cumul des voix dans un même énoncé, ce qui est particulièrement notable lorsque le DR est théâtralisé tout en étant introduit par *que*. Cette mise en scène du DR est propice à l'utilisation de *ah* :

(29) Il a dit '**ah, que, mais** c'est très bon hein <Ouais ouais.> c'est très sucré'. (DI, BFAL)

(30) Il dit '**ah**, pour ça, **que** le Peul là, il est pas malin'. (DI, BFAL)

En français d'Afrique de l'Ouest, il ne semble pas que l'affaiblissement du rôle syntaxique de *que*, qui non seulement n'entraîne pas les modifications des temps et mode verbaux des personnes des pronoms et des éléments de repérages spatiaux et temporels, mais ne marque pas non plus une frontière nette entre deux espaces énonciatifs, aille de pair avec un gain au niveau du sens. C'est pourtant bien ce que montre Onguene Essono 2009 en français du Cameroun : *que* en initiale d'énoncé suffit à introduire un DR, sans intégration dans une construction complétive, et sans verbe rapportant. En (31) et (32), le locuteur demande, dans une question rhétorique, à son allocataire de réaffirmer une prise de parole. Que l'énoncé soit virtuel ou réel, il s'agit bien d'un DR :

(31) Que je n'ai rien à faire avec l'argent pour acheter ça ?

(32) Que quand le kilométrage dépassait comme ça, vous-même vous n'aviez pas peur de couler votre moteur ? (Onguene Essono 2009)

En français de Côte d'Ivoire, un fait concernant *de* peut éclairer ce que nous avons appelé gain de sens pour *que*. Lorsque *de* suivi d'un verbe à l'infinitif se trouve en tête d'énoncé donc sans verbe recteur, il a un rôle injonctif. Ainsi, *de venir !* est équivalent à *viens !* probablement à la suite d'une réinterprétation de *de* dans les phrases en *dire de* à sens injonctif. Cette propriété de *de* entraîne un changement linguistique dans son rôle quant à l'intégration syntaxique de sa suite : elle permet en particulier de construire une phrase autonome de paroles ou pensées rapportées. Ainsi, des énoncés comme :

(33) De faire quoi ? / De faire comment ? / De me calmer ?

ont le sens de : *tu me dis de faire quoi / comment ?* ou : *tu penses que je dois faire quoi / comment ? Tu penses que je dois me calmer ?*

Dans ces énoncés, *de* se trouve en tête de phrase sans verbe rapportant mais il s'agit d'une demande de confirmation dans laquelle la prise de parole de l'allocataire est supposée ou virtuelle. Dans les DR, *de*, tout comme *que*, peut être accompagné d'une particule énonciative, ce qui contribue au mélange des voix déjà observé avec *que*. Dans les énoncés suivants, les particules énonciatives, les modalisateurs, l'absence de *que* et la charge sémantique de *de* contribuent au mélange des voix :

(34) Il m'a dit **non, de** me calmer. [...] Il m'a dit, **ce qui est sûr il peut faire, mais au moins de** lui donner quelque chose. (DI, CIAL)

5. Conclusions

Dans cette brève analyse, nous avons étudié le rôle discursif et/ou syntaxique des particules énonciatives, de *que* et de *de* dans le DR. Nous avons observé la régularité des interjections et autres particules énonciatives présentes en début de DR, qui restent cependant libres et syntaxiquement autonomes. Elles expriment l'attitude du locuteur cité à travers celle du locuteur citant et permettent un mélange des voix qui facilite et oriente l'interprétation du DR dans la direction qu'entend lui donner le locuteur citant.

La position initiale des particules d'introduction paraissant presque plus contrainte que celle de *que*, nous nous sommes demandé si un changement syntaxique était en cours. Nos résultats ne permettent pas d'assimiler *que* (ni *de*) aux particules énonciatives en introduction de DR : *que* garde dans la majorité des cas son rôle de subordonnant. Cependant, certains phénomènes, propres à notre corpus ou communs avec d'autres usages francophones,

dévoilent une réinterprétation syntaxique et logique de *que*. S'il n'est pas obligatoire pour un DI, s'il n'implique pas nécessairement les autres marques de dépendance du DI, s'il peut introduire tout ou portion d'un DI ou d'un DD, son rôle grammatical s'avère notablement affaibli au profit d'un rôle discursif et d'une sémantisation. Toutefois, son gain sémantique n'est pas aussi clair que celui de *de* qui manifeste en outre la même mobilité que *que* à l'intérieur du DR.

BOUTIN, Béatrice Akissi, 2002, *Description de la variation : Etudes transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat, Université de Grenoble 3, 404 p., Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

BOUTIN Béatrice Akissi, 2005, « La variation dans la construction verbale en français de Côte d'Ivoire », *Revue Québécoise de Linguistique*, n°32.2, 15-45.

BOUTIN, Béatrice Akissi, 2008, « Norme endogène ivoirienne et subordination », in WHARTON Sylvie, BAVOUX Claudine et PRUDENT Lambert-Félix (éds), *Normes endogènes et plurilinguisme*, Editions de l'ENS.

BOUTIN, Béatrice Akissi, LYCHE Chantal et PRIGNITZ Gisèle, 2007, « Les enquêtes PFC en Afrique », in Detey Sylvain & Nouveau Dominique (éds), *Enseignement du français & Travaux en cours, Phonologie du Français Contemporain, Bulletin n°7*, 297-330, http://www.projet-pfc.net/?u_s=4&u_a=157&.

CREISSELS Denis, 2005, *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.

DAGNAC Anne, 1999, « Temps et personnes en discours indirect : les limites d'un africanisme », *Le français en Afrique* n°13, Paris, Didier-Erudition, pp.129-143.

DEULOFEU José, 2006, « La greffe d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale de parataxe et de rection », page consultée en juin 2009, http://jose.deulofeu.free.fr/article.php3?id_article=18

DURAND Jacques, LAKS Bernard & LYCHE Chantal, 2002, « La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure », in PUSCH Claus & RAIBLE Wolfgang (éds), *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, pp. 93-106.

DURAND Jacques, LAKS Bernard & LYCHE Chantal, 2005, « Un corpus numérisé pour la phonologie du français », in WILLIAMS Geoffrey (éd.), *La linguistique de corpus (Actes du colloque « La linguistique de corpus »*, Lorient, 12-14 septembre 2002), Rennes, Presses Universitaires de Rennes. pp. 205-217.

JAYEZ Jacques, 2004, « 'Bon'. Le mot de la fin », Handout d'une communication à Genève, 23 mars 2004, <http://pagesperso-orange.fr/jjavez/doc/bon.pdf> (page consultée en mai 2009).

LARJAVAARA Meri, 2000, *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*, thèse de doctorat, Université de Helsinki.

LOPEZ MUÑOZ Juan Manuel, MARNETTE Sophie et ROSIER Laurence (éds), 2004, *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan.

MAGRO Elgar-Paul, 2004, « De quelques aspects du discours rapporté en maltais oral spontané : Etude de deux récits », in LOPEZ MUÑOZ Juan Manuel, MARNETTE Sophie et ROSIER Laurence (éds), pp. 287-296.

ONGUENE ESSONO Christine, 2009, « Plurilinguisme et processus d'acquisition et de transmission du français : les usages camerounais du morphème *que* », Journées d'étude *Les dynamiques des français reflétées dans les corpus*, 5-6 février 2009, Université Paris Ouest Nanterre.

PLOOG Katja, 2004, « Stratégies et structures du discours rapporté dans les récits abidjannais », in LOPEZ MUÑOZ Juan Manuel, MARNETTE Sophie et ROSIER Laurence (éds), pp. 297-306.

PRIGNITZ Gisèle, 2006, « Observations sur un corpus récent recueilli à Ouagadougou », *Le français en Afrique*, n°21, 193-210.

ROSIER Laurence, 2009, *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys (coll. « L'essentiel français »).

ROSIER Laurence, 1994, « Vers une extension de la notion de subordination : l'exemple du discours indirect », *Travaux de Linguistique. La subordination*, n°27, Louvain-la-Neuve, Duculot, pp. 81-96.

ROSIER Laurence, 1995, « La parataxe : heurs et malheurs d'une notion linguistico-littéraire », *Travaux de linguistique*, n°30, Louvain-la-Neuve, Duculot, pp. 51 - 64.

ROSIER Laurence (éd.), 2002, *Le discours rapporté. Faits de langue*, n°19, Paris, Ophrys.

VAN RAEMDONCK Dan, 2002, « Discours rapporté et frontière de phrase : L'épreuve de l'intégration syntaxique », in ROSIER Laurence (éd.), pp. 171-178.